

**La Poste.** – La commission Ailleret a remis son rapport le 17 décembre dernier en catimini et sans avoir obtenu de consensus. La conclusion, sans surprise, préconise la transformation du statut de La Poste en société anonyme, ouvrant ainsi la voie à la privatisation.

En effet, les propos du Président de la République ont mis à jour ses vraies ambitions. Privatisation : « *La Poste change de statut* » (19.12.2008). Apport de capitaux publics pour commencer et, dans des jours meilleurs, les opérateurs privés se verront offrir sur un plateau une entreprise performante. L'abandon du service public de la Poste est une erreur à la fois économique, industrielle et sociale.

**Agriculture.** – Le 20 novembre 2008, un accord politique sur le bilan de santé de la PAC (Politique Agricole Commune) a été conclu par les ministres européens. Celui-ci prévoit, entre autres, la suppression des jachères obligatoires, l'augmentation progressive des quotas laitiers avant leur disparition en 2015, la systématisation du découplage des aides à l'exception des primes à la vache allaitante, aux bovins et aux caprins, des aides à l'investissement pour les jeunes agriculteurs... Globalement, une réorientation d'une partie des ressources traditionnellement destinées à la production agricole vers le domaine plus large du développement rural... Du bon et du mauvais dans cette réforme qui marque la fin programmée d'une politique régulatrice. Aussi peut-on s'interroger sur le choix de s'en remettre au marché, dans le contexte actuel de crise financière et alimentaire.



# La lettre de Guy Chambefort

**DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'ALLIER :**

**CANTONS DE CHEVAGNES, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, JALIGNY, LE DONJON, MOULINS, NEUILLY-LE-RÉAL ET YZEURE**

**N°3**  
MARS 2009

## CONSTRUIRE...

*« Le rôle de la gauche n'est pas de souffler sur les braises. Il est de donner une voix aux millions d'oubliés de la crise. Il est de construire les bases d'un nouveau modèle dans lequel les Français puissent retrouver espoir. »*

Jean-Marc Ayrault,  
Président du groupe SRC de l'Assemblée

Toute l'ambition des députés socialistes est inscrite dans ces paroles. Le groupe socialiste est tout aussi déterminé, face à cette politique qui ajoute de la crise à la crise, de ne pas laisser passer des textes de loi à la hussarde. Propositions de loi sur le travail dominical, contrôle de la télévision par la loi sur l'audiovisuel qui permet



de nommer et révoquer le président de France Télévisions comme au temps de l'ORTF, remise en cause des droits du Parlement en transformant l'Assemblée nationale en chambre d'enregistrement où les députés

n'ont plus ni le temps ni la possibilité d'alerter l'opinion publique sur les conséquences des lois qui touchent à la vie quotidienne... Toutes ces réformes ont été combattues avec force par les parlementaires socialistes.

Avec le projet de loi sur la réforme du Parlement qui limite son droit d'amendement, toutes les oppositions deviendront inaudibles. Pour la droite, le temps du débat est trop long. Le droit des députés au temps de parole nécessaire sur les grands événements et le droit d'amendement doivent être totalement garantis afin de faire entendre des voix différentes et relayer les préoccupations des citoyens dans un vrai débat.

C'est pour faire entendre la voix de l'opposition que Jean-Marc Ayrault a présenté une motion de censure contre « *l'inaction économique du gouvernement* ». En effet, après avoir vidé les caisses de l'État en deux ans de pouvoir sans partage, Nicolas Sarkozy a cassé toute possibilité de retour à la croissance et plongé bon nombre de Français dans la précarité et le chômage. Le pays n'était donc pas préparé à cette crise exceptionnelle par son ampleur et sa gravité.

Plutôt que des annonces sans lendemain, nous proposons un plan global équilibré et adapté aux besoins immédiats de nos concitoyens.

**Guy Chambefort**



## S'opposer et proposer

*Que de mauvaises réponses gouvernementales face à cette crise sans précédent !*

**L**es discours du gouvernement et du Président de la République relèvent à la fois de l'illusion et de la confusion. Comment peut-on croire que les principales mesures du "paquet fiscal" ainsi que la défiscalisation des heures supplémentaires permettent de résister à la crise ? Ces brevets d'autosatisfaction seraient crédibles si les résultats économiques et sociaux n'étaient pas aussi désastreux.

### L'horizon est sombre...

- Explosion de l'endettement public en 2009 et doublement du déficit de l'État entre 2007 et 2008.

- Augmentation du nombre de chômeurs de près de 172.000 depuis avril 2008.

- Ralentissement de l'activité économique en 2008 et déficit record du commerce extérieur.

- Développement de la précarité et multiplication des plans de licenciements.

On peut d'autant plus s'inquiéter que le Président de la République insiste sur la nécessité de poursuivre ses réformes qui ne font que démanteler les services publics et les protections sociales. Le pragmatisme revendiqué par le Président de la République consiste finalement à supprimer les indemnités aux chômeurs qui refusent deux offres d'emploi ou à pousser

les salariés à travailler jusqu'à 70 ans, y compris le dimanche. Mais au total, il ne prend aucune mesure d'ampleur pour les salaires, les jeunes, les retraités et les chômeurs, bref, pour tous ceux qui ne bénéficient pas du bouclier fiscal. Il ne prévoit aucune hausse du SMIC, des pensions de retraite, des minima sociaux. Tous comptes faits, le plan de relance gouvernemental est très inférieur aux 15 milliards du paquet fiscal voté en juin 2007 qui fait que 1.000 contribuables bénéficient du remboursement de 250.000€.

### Ce plan est déséquilibré,

puisque sur les 26 milliards annoncés seuls 3 milliards sont consacrés à l'emploi et au pouvoir d'achat. À l'opposé de ce prétendu plan de relance qui en appelle forcément un deuxième, il y a obligation de proposer des réponses immédiates et équilibrées allant dans le sens de la relance de la consommation, de l'investissement et, donc, de la croissance.

### Le projet des Socialistes

est, lui, destiné à améliorer immédiatement le pouvoir d'achat. Cela passe par la hausse des salaires et des minima sociaux, la baisse des produits de pre-

mière nécessité et l'augmentation des allocations sociales. Il vise à protéger fortement les salariés des restructurations d'entreprises, à dissuader celles d'entre elles qui font des bénéfices de recourir aux licenciements et à relancer les créations d'emplois. (Voir blog : [www.guy-chambefort.fr](http://www.guy-chambefort.fr))

Nos propositions n'ont pas vocation à réparer ou compenser les dégâts causés par le gouvernement depuis près de deux ans ni à être le projet économique des socialistes mais d'abord à présenter un plan d'urgence massif, global et adapté pour sortir de la crise. C'est ainsi qu'un volet important consiste à relancer immédiatement une politique industrielle apportant des réponses aux secteurs aujourd'hui en crise et à leurs salariés. Notre plan prévoit d'injecter 50 milliards dans l'économie (24 milliards pour la consommation et 26 milliards pour l'investissement à parts égales entre investissements privés et publics). Loin de toute démagogie, nous voulons faire preuve de crédibilité. C'est pourquoi chacune de nos propositions est chiffrée.

Notre sens de la responsabilité va plus loin encore puisque nous préconisons l'annulation de la loi TEPA, ce qui rapporterait 10 milliards d'euros en 2009 et 15 milliards par an en régime de croisière. ■

### Comment joindre le député ? Comment s'abonner ?

#### Permanence :

23, place Jules-Ferry – 03400 YZEURE  
Tél. : 04.70.20.23.68 – Fax : 04.70.46.10.81

Mail : [guy.chambefort@orange.fr](mailto:guy.chambefort@orange.fr)

Blog : [www.guy-chambefort.fr](http://www.guy-chambefort.fr)



## LES DOSSIERS LOCAUX

### Face à la crise

Insidieusement, sans bruit, la crise s'installe dans l'agglomération moulinoise. Nombreuses sont les entreprises qui, après avoir supprimé les heures supplémentaires, s'être séparées des travailleurs intérimaires, sont dans l'obligation d'avoir recours au chômage technique. Face à cette situation, Guy Chambefort tient à rester au contact permanent des acteurs de terrain, entrepreneurs, organisations professionnelles, syndicats de salariés, chambres consulaires, services de l'État, afin de tout mettre en œuvre pour préserver l'activité économique du territoire.



### Le Revenu de Solidarité Active

La loi généralisant le Revenu de Solidarité Active qui doit être mise en œuvre le 1<sup>er</sup> juin concerne entre 15 et 25.000 personnes pour le département de l'Allier qui compte 6.000 personnes au RMI. Malgré un contexte financier difficile, le Conseil général de l'Allier, avec Pascal Perrin, vice-président chargé de ce dossier, prendra toute sa place dans ce domaine de compétence qu'est l'accompagnement social. De plus, le Conseil général souhaite que l'État dégage les sommes nécessaires à l'accompagnement professionnel des bénéficiaires, afin de les aider à sortir du dispositif, car le RSA est une étape intermédiaire et non une fin en soi.

### L'IUT : inquiétudes

Aujourd'hui, à juste titre, les directeurs d'établissements, les étudiants et les enseignants de l'IUT s'inquiètent. Avec l'entrée en application de la LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités) au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les IUT ne recevront plus leur dotation directement de l'État mais de leurs universités de tutelle, ces dernières bénéficiant d'une enveloppe globale pour les UFR (Unités de formation et de recherche) et les instituts universitaires. Le risque est que certaines universités soient tentées d'opérer des coupes sombres afin d'équilibrer leur budget. Les députés socialistes réclament donc une garantie de moyens au niveau national afin d'éviter des disparités entre les territoires. Il serait regrettable d'altérer le système actuel avec des économies de bouts de chandelle sur les dotations de crédits de fonctionnement et d'emplois.

### La RN7

Le Préfet de l'Allier s'était engagé à ce que les travaux du contournement de Villeneuve-sur-Allier commencent au début de l'année. Le 23 février, Guy Chambefort s'est rendu sur



les lieux, accompagné du maire René Chavignon et de son premier adjoint Gérard Barichard, pour constater que les travaux étaient toujours au point mort et le chantier, au stade du bornage... Il a décidé de venir régulièrement, tous les trois mois, pour faire le point sur l'avancement des travaux.

### La RCEA

Le 12 février dernier, le secrétaire d'État aux transports a annoncé la mise en concession du tracé Montmarault - Mâcon en 2 fois 2 voies. Cette opération, qui nécessite 5 années de travaux pour un tracé payant de 180 km, est estimée à 900 millions d'euros. À ce jour, les questions du nombre d'accès et de la gratuité pour les usagers locaux restent posées.

### Réseau ferré

L'État, la Région et Réseau Ferré de France, confrontés à l'absolue nécessité de la remise en état du réseau existant, ont concrétisé le plan rail auvergnat par un protocole d'accord signé en février dernier. Pour ce contrat de 213 millions d'euros destiné à la réalisation d'opérations prévues jusqu'en 2013, la Région contribue à hauteur de 60 millions d'euros. Cette participation financière, d'autant plus positive que dans le même temps l'Auvergne voit sa dotation d'État diminuer de 2% (perte sèche annuelle de 12M€), montre tout l'attachement de la Région à ce dossier ferroviaire.

### La réserve parlementaire 2009

En 2009, dix communes de la circonscription bénéficieront de la réserve parlementaire dont le montant annuel s'élève à 30.000€ : Bert et la Ferté-Hauterive (acquisition de jeux extérieurs), Varennes-sur-Tèche (aménagement de vestiaires), Montaiguët-en-Forez et Loddes (achat de mobilier pour les salles polyvalentes), Saint-Léger-sur-Vouzance (l'aménagement du parking du stade), Gouise et Coulanges (travaux aux bâtiments communaux), Dompierre-sur-Besbre (réfection d'une passerelle), Villeneuve-sur-Allier (réalisation d'un groupe scolaire).

Pour la dotation concernant les projets à réaliser en 2010, les dossiers de demande devront être déposés à la permanence avant le 15 octobre 2009.

## Le travail du député

GUY CHAMBEFORT EST MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

### LES RENCONTRES DU DÉPUTÉ

Le 16 octobre, au cours d'une réunion publique à Yzeure, Guy Chambefort entouré de son équipe faisait son premier compte rendu de mandat. Rythmée par un diaporama, la réunion sous forme de questions/réponses s'est articulée autour des dossiers nationaux et locaux, du travail du député... Les échanges avec les maires du canton du Donjon, suivis d'une réunion publique, se sont déroulés le 13 novembre à Lenax et, lors des premières semaines de décembre, des rencontres/échanges d'environ une heure ont eu lieu avec chacun des dix conseils municipaux du canton de Chevagnes.



Ces rendez-vous se poursuivront en février et mars sur les cantons de Moulins-Ouest et Yzeure, et en mai sur celui de Neuilly-le-Réal. Une réunion publique avec Alain Lognon, conseiller général, se tiendra le 2 avril à Chevagnes. Au cours des derniers mois, Guy Chambefort et Marie-José Chassin se sont rendus à diverses manifestations et invitations. Dernièrement, ils se sont déplacés à Bert et ont rencontré la direction de la SACRED Bertoise de caoutchouc avant une réunion avec les élus et la population.



## LES DOSSIERS NATIONAUX

### Proposition de loi relative au travail du dimanche

En discussion depuis 2008 et bien que reportée suite à la mobilisation des députés d'opposition, cette proposition est toujours d'actualité. L'argumentaire du gouvernement repose sur deux points : le désir supposé des Français de consommer le dimanche et l'opportunité de salaires supplémentaires. Or, les Français ne dépenseront pas le dimanche l'argent qui leur manque la semaine. Se pose donc la question primordiale de la société que nous voulons construire. En effet, quelle sera la place laissée à la vie privée et associative sans un jour de repos hebdomadaire commun à tous ? Le dimanche doit donc rester à part. Les dérogations existantes correspondent largement aux besoins de la société. C'est pourquoi les députés du groupe socialiste s'opposeront avec force et détermination lorsque ce texte viendra de nouveau en discussion.



### La réforme hospitalière

Le projet de loi Bachelot aggrave la situation de l'hôpital car il présente un risque de dérive vers un « hôpital-entreprise ». Les objectifs économiques ne peuvent prévaloir sur ceux de la santé publique et de l'égalité de l'accès aux soins. Nos inquiétudes sont d'autant plus fortes que la politique suivie par la droite, avec notamment l'instauration des franchises médicales, est marquée par de nombreuses attaques contre la santé. S'agissant de l'hôpital, cette logique de privatisation se traduit par :



- La redéfinition des missions du service public hospitalier avec la participation des cliniques privées,
  - Une gouvernance de l'hôpital calquée sur le modèle de l'entreprise (directeur, directoire, conseil de surveillance) et ce, sans démocratie sociale, sanitaire et locale (la place des élus, des professionnels et des syndicats est remise en cause),
  - Le développement de la rémunération individualisée des praticiens hospitaliers,
  - Le regroupement des établissements dans une logique économique,
  - Aucune recette budgétaire nouvelle.
- Enfin, compte tenu du plan gouvernemental dicté par la pénurie, nous dénonçons l'absence de propositions sur le problème de la répartition des médecins sur le territoire.

### Règlement du Parlement

La loi organique réformant le travail législatif limite dorénavant le droit d'amendement des parlementaires en imposant un délai pour l'examen d'une loi et en interdisant l'examen des amendements lorsque ce délai est dépassé. Le renforcement des pouvoirs du Parlement promis en juillet est ainsi parti aux oubliettes. Et les principes de liberté d'expression des électeurs et du respect de la pluralité des opinions, pourtant inscrits dans notre Constitution, s'en trouvent menacés.

## LOI SUR LE LOGEMENT

Le texte fixe, dans sa forme actuelle, de grands objectifs : la production d'une offre locative adaptée à chacun et abordable à tous... mais avec des moyens dérisoires. Le projet durcit en outre les conditions faites aux locataires en réduisant les délais d'expulsion, en mettant fin au droit au maintien dans les lieux dans le parc HLM et en baissant les plafonds de ressources pour l'accès au logement social. Bien loin de « lutter contre l'exclusion », ce texte ne répondra pas à l'urgence de la pénurie de logements et risque d'affaiblir la mixité dans les quartiers difficiles.

## VISITES DES ÉLÈVES AU PARLEMENT

La 15<sup>e</sup> édition du Parlement des enfants est lancée. L'école élémentaire Jacques-Prévert d'Yzeure représentera la 1<sup>ère</sup> circonscription à l'Assemblée nationale. Guy Chambefort est allé à la rencontre des élèves pour un moment constructif d'éducation civique. Parallèlement, des classes du collège Charles-Péguy et le Conseil Général des Jeunes se rendront à l'Assemblée nationale dans le courant de l'année.